



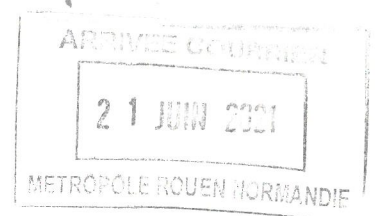
Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

NORMANDIE

Direction Planification Urbaine
Reçu le

22 JUIN 2021

5224



Rouen, le 17 juin 2021

Monsieur le Président
Métropole de Rouen Normandie
108 Allée François Mitterrand
76006 Rouen

Dossier suivi par :

Axel AGOSTINI – Responsable territorial Caux littoral seineomrain –
Conseil aux entreprises et territoires

Nos références :

CD/CT/AA/ND/ 46-21

Objet :

Avis pour la modification du PLU métropolitain – PPR 2021

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier concernant la procédure de modification du PLU métropolitain à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime, et je vous remercie.

Après étude de cette procédure de modification définie dans le document joint, nous émettons un **avis favorable**.

Le projet de modification n°2 – PPR est réalisé à l'échelle du pôle de proximité Rouen et vise à apporter différents ajustements au PLU Métropolitain. Ces ajustements ont pour objets :

- De préciser certaines règles (stationnement, espaces verts, destinations) sur des zones de projets du territoire (ZAC)
- De faire évoluer les règles de stationnement Automobile et Vélo sur ces mêmes zones
- De modifier certaines limites de zonage pour mieux l'adapter au bâti et mettre en valeur le bâti qualitatif existant
- De compléter le recensement du patrimoine bâti
- De compléter le recensement du patrimoine végétal
- De modifier les règles graphiques de hauteurs sur certains secteurs, notamment St Sever – Nouvelle Gare et Quartiers Ouest
- De modifier les règles graphiques d'implantation afin de :
 - mieux préserver le bâti qualitatif existant,
 - faire varier le front bâti en privilégiant la végétalisation à l'interface avec le domaine public
 - accompagner la protection des alignements d'arbres

Mes équipes restent disponibles pour toute question.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe DORÉ,
Président de la DT76 CMA Normandie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT NORMANDIE

2 rue Claude Bloch - CS 15205 - 14074 Caen Cedex 5 Tél. : 02 32 18 06 40

www.cma-normandie.fr • Courriel : contact@cma-normandie.fr

f i t l n • www.artisanat.fr

Decret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020